

Fiche de travail : architecture des Tables Rondes et Ateliers 25 février 2025

v IN FCD 080217

Un support préparation travaux du 25, draft (après retours et compléments, on peut le poser sur nos sites web)

=> familiariser les intervenants, cadrer les travaux sur la problématique et les objectifs de la journée 250217

Résumé, Le fil rouge / Le fond

[Michel Serres - « Souviens-toi que l'agriculteur est ton père nourricier ».](#)

Mots-clé « exception »: exception agricole (et écologique), exception agri-culturelle, exception / démocratie alimentaire, transition agricole et alimentaire, (...).

La nourriture, une marchandise ou un bien commun? L'Agriculture, une activité économique ordinaire? Mais alors la terre, l'eau et d'autres ressources nécessaires à faire société vivable? La question des principes de la vie et des *Common Pool Resources*. Gestion durable des ressources territoriales.

1. L'exception agricole, concept et instrument citoyen pertinent pour mobiliser large et défendre alimentation, agriculture et nature? Quel est, politiquement, le bon ordre des 3 mots?

L'exception agricole et son analyse critique - constituer, élaborer la doctrine pour accompagner la mise en synergie des acteurs et des actions et initiatives alternatives sur alimentation, agriculture et écologie (critères de l'exception: politiquement cohérente, socialement juste, économiquement judicieuse, écologiquement responsable, socialement acceptable).

=> donc, quelle(s) « exception(s) » porte(nt) le mieux le processus sociétal de changement?

=> alimentation et agriculture, clé d'entrée dans « faire société vivable », biens et services publics?

Exception alimentaire et agro-écologie?

Démocratie alimentaire et exception agri-culturelle?

2. Comment utiliser politiquement l'instrument? Pour lui faire acquérir une certaine autonomie sociale et politique?

Comment la "société civile" va se l'approprier avec un objectif politique, juridique, dans le sens de la "démocratie alimentaire"?

Faire coexister une diversité de formes d'agriculture, en particulier en tenant compte des besoins / des choix alimentaires des communautés de vie, de la préservation de la nature et des ressources territoriales. Liens avec les systèmes alimentaires et la santé publique.

=> dans quelle « exception », les acteurs des alternatives de terrain se reconnaissent-ils?

Masse critique par « mangeurs de tous les territoires, unissez-vous »? Pour / par une culture / civilisation agro-alimentaire?

3. Pourquoi nous, maintenant?

Contexte global et local favorable, attente sociétale, moment opportun pour la cristallisation d'un long processus réflexif, des initiatives et actions de terrain de plus en plus nombreuses et diverses. Possibilité de faire émerger un réseau puissant et un mouvement porteur.

Anticiper les étapes et moyens d'un long combat.

Contexte

Dans un contexte de concentration de pouvoir, d'accaparement des ressources et de conflits d'intérêt, la démarche « exception » peut-elle mettre en cohérence, articuler, intégrer les réalités suivantes :

- systèmes alimentaires, systèmes de production, filières, compétitivité, politiques commerciales et politiques environnementales ;
- dumping social et écologique, prix des matières agricoles primaires, marchés agricoles et spéculation, coûts de la santé publique globale (l'alimentation, première source de pathologie non-infectieuses aujourd'hui);
- sécurité / souveraineté alimentaire, compatibilité entre production, alimentation, préservation des ressources des territoires
- santé publique, alimentation, justice sociale / pauvreté, responsabilité environnementale : les points d'interférence des politiques alimentaires (de nutrition ?), politiques de santé et politiques environnementales et énergétiques.

=> quelle clé d'entrée pour l'action « exception » ? Alimentation / Santé / Agriculture-écologie ?

=> pour quelle architecture / articulation politique? Quels dispositifs et instruments spécifiques de politique publique pour l'agriculture ?

L'exception agricole (et notions similaires) en bref,

qui existe à des degrés divers dans tous les pays industrialisés et/ou riches (subventions, marchés protégés, droits de douane, aides directes, indirectes ou déguisées, concurrence faussée par des monopoles et oligopoles, contingentements tarifaires, influence sur les prix, délocalisations avantageuses...) n'est guère pensée qu'en fonction de critères qui ne privilégient pas la préservation de la nature ni l'amélioration de l'accès à une nourriture suffisante et de qualité pour tous.

Il devient nécessaire de repenser l'exception agricole pour l'avenir, en la comprenant comme une exception à la fois écologique et alimentaire, donc en lui assignant de nouvelles fonctions telles qu'assurer la sécurité alimentaire dans les pays qui sont actuellement en état d'insécurité plus ou moins chronique, préserver la nature pour garantir les besoins fondamentaux des générations futures, améliorer la santé globale des écosystèmes, des sociétés, des communautés et des personnes. Cela ne peut probablement se faire qu'en repensant l'agriculture elle-même, c'est-à-dire en ouvrant plus largement le panorama d'agricultures diverses écologiquement orientées et en incorporant l'économie agricole dans un complexe environnemental et social politiquement gouverné dans l'intérêt général depuis l'échelle locale jusqu'à l'échelle internationale. L'exception agricole est la première étape dans l'avènement de sociétés plus équitables et faisant plus globalement symbiose avec la nature (contrat naturel et civilisationnel).

Base de référence : le site Institut Michel Serres réunit des informations et initiatives sur l'exception agricole et notions similaires. V. <http://institutmichelserres.ens-lyon.fr/spip.php?rubrique87>

I. Cadrage de l'exception agricole (écologique, alimentaire etc) – quelques points transversaux

1. *La méthode* de travail

Les acteurs et les initiatives au service d'une finalité d'intérêt général ;

La pédagogie de l'acceptation sociétale / culturelle

- la *métaphore de la santé globale* (individus, sociétés, écosystèmes) comme lien entre alimentation-santé-nature: disponibilité et accès aux ressources (terre, eau, bioressources etc), alimentation et environnement. La dimension biens et services publics

2. Redéfinir *agriculture(s) et agriculteurs* en pensant démocratie alimentaire, nouvelle donne agricole, transition écologique en agriculture. Comment produire, comment consommer? Un agriculteur hors sol est-il un agriculteur ?

Ex. :

(1) *La « non-agriculture » ou l'agriculture structurellement régressive* : industries du double dumping, social et écologique, avec les crises à répétition associées dont les ressources biologiques constituent le stock de SUR-extraction, - transformation, - commercialisation et – consommation.

(2) *Agricultures des territoires* : acteurs concernés et pratiques soucieuses des équilibres socio-écologiques. Multiplication des expériences et des solutions alternatives dans un rapport de bon sens entre les hommes, la terre, l'eau, les autres vivants pour produire, se nourrir, vivre ensemble (conditions communes de vivabilité).

Les déterminants politiques analysés par la recherche et par les expériences de terrain

L'exception agricole et la transition sociétale: co-existence de deux catégories d'agricultures.

- Quels moyens pour permettre de faire coexister une diversité de formes d'agriculture, en particulier en tenant compte des besoins alimentaires des communautés de vie, de la préservation de la nature, des évolutions du climat ?

- conclusions et recommandations de la journée Fondation Dumont, Marc Dufumier (« pays, paysans, paysages » 23 février 2017) – leçons pour l'exception agricole.

Liens avec « nourrir les villes » et aménagement du territoire.

3. *La pertinence et la faisabilité* du concept Exception Agricole, l'épreuve par les alternatives. Et vice versa.

Les territoires : adéquation ressources et besoins des populations. Re-territorialiser les politiques publiques (une certaine auto-suffisance alimentaire ; quelle échelle géographique / politique ?)

- penser les transitions écologiques des territoires : problématique alimentaire / nutritionnelle / culturelle, environnementale, agricole ;

- transposer politiquement, économiquement, juridiquement (quels compromis entre préservation de la nature – la base ressources, les besoins et les droits fondamentaux ?)

II. L'exception agricole décryptée : 3 tables rondes, 3 ateliers

TR1 – Exception agricole : de quoi parle-t-on ?

Du paysage conceptuel aux territoires, producteurs, mangeurs (aspects socio-économiques et socio-écosystémiques, instruments réglementaires etc)

L'exception agricole, enjeux et contour en partant des différents textes sur l'exception. Pertinence des concepts. Forces et faiblesses.

- mise en cohérence des approches existantes: exception agricole et écologique, exception agro-culturelle, exception alimentaire, démocratie alimentaire, autres notions.
- articulation et synergie des politiques alimentaires et des politiques agricoles et autres.

Pour l'exception, comment doit-on parler de la nature : évaluation, capital, biens communs/publics/collectifs/privés, patrimoine commun de la nation/de l'humanité ?...

- acceptation sociétale et culturelle de l'exception: ? via notion de « santé globale », des écosystèmes, des sociétés, des communautés et des personnes.

Anticiper l'évolution et/ou la pratique de l'exception. L'exception, un état transitoire ?

Conclusions :

- un concept utile et opérationnel pour rassembler les acteurs et pour engager les transitions ?
- esquisser le projet politique et le cadre juridique.

TR 2 - Retours d'expériences

Les expériences sur les territoires et les acteurs:

- en quoi concrétisent-elles l'exception agricole ?
- se reconnaissent-ils dans la notion ExcAgri ?
- forces et faiblesses de ces initiatives et expériences (notamment ds agriculture, alimentation, encrage dans la nature)
- l'exception agricole, alimentaire, écologique peut-elle amplifier et renforcer les expériences alternatives ?

Conclusions

Quel dénominateur commun il y a entre les différentes initiatives et expériences ?

- En quoi ces expériences permettent-elles de nouer des liens entre l'agriculture et la nature, d'une part, et entre l'agriculture et l'alimentation, d'autre part ?
- Comment formaliser une mise en réseau des différentes initiatives pour faire masse critique (sur des territoires, dans l'UE) ?
- esquisser le projet politique et le cadre juridique.

TR3 – Démocratie alimentaire et territoires - repenser la gouvernance de nos systèmes alimentaires.

La nourriture, une marchandise ou un bien commun?

Un système alimentaire qui valorise le potentiel de chaque territoire

- Comment activer la démocratie participative dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques visant à ajuster les ressources naturelles disponibles et les besoins fondamentaux des personnes ? Comment adapter cette démocratie participative à diverses échelles de territoires (collectivité territoriale, bassin de vie, bassin versant, parc naturel régional, pays, continent, mondial) ? Faut-il privilégier une échelle territoriale ?

- Par quels moyens, autres que la seule charité, peut-on améliorer le respect du droit de l'homme à l'alimentation et à l'eau potable ? Faut-il penser ces moyens à l'échelle des territoires, celle des Etats ou à l'échelle internationale ?
 - Quelles évolutions peut-on souhaiter pour que l'information des consommateurs permette à ceux-ci d'agir à la fois comme « mangeurs » et comme « citoyens » ? Quelles informations ? Quel type d'étiquetage ?
 - Comment privilégier la voie d'une démocratie alimentaire pour mettre en œuvre la souveraineté alimentaire des Etats ?
 - Est-il concevable de parler de l'alimentation en termes de « service public », notamment s'agissant de la restauration collective, cela pouvant permettre de déroger aux règles de libre-échange de l'OMC ?
- l'alimentation durable / équitable pour tous, induit la gouvernance territoriale et transversale de l'alimentation comme clef du développement territorial.

Conclusions :

- les instruments du droit de l'homme à l'alimentation et à l'eau potable, à un environnement vivant et vivable.

3 Ateliers – Demain, quelles actions collectives ? Comment fait-on politiquement ?

Atelier 1 – stratégie planétaire

Penser les cadres politiques, juridiques, l'acceptation culturelle. Considérations éthiques.

Forces et faiblesses des instruments existants.

Comment préserver l'accès des paysans à la terre, à l'eau, aux ressources de la biodiversité dans les pays en développement (officialiser les titres d'occupation des paysans, encadrer les investissements internationaux dans l'agriculture, lutter contre la biopiraterie...) comme dans les pays développés (affectation à l'agriculture, conflits d'usage, lutte contre l'artificialisation...) ?

Conclusions : objectifs concrets - ligne politique, instruments d'action local / global.

Atelier 2 – imaginer une nouvelle agriculture ? Ou une diversité d'agricultures ancrées sur des territoires eux-mêmes divers ?

.....

Atelier 3 – politique du goût

....

III. Conclusions générales

Synthèse et Recommandations sur la contribution de l'exception agricole à la démocratie alimentaire, à repenser l'agriculture et à l'intégration effective entre nature, nourriture et agriculture.

Objectifs (exemples)

- réorienter les politiques publiques sociales, économiques et environnementales en partant des politiques alimentaires et agricoles.
- penser un système économique rémunérateur pour les producteurs et permettant aux consommateurs-citoyens de se nourrir selon leurs choix.
- esquisser le projet politique et le cadre juridique.